

LE PASSERAND

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE PASSY

Lac Vert : 4 et 5

Un espace naturel sensible

Covoiturage : 7

**Une nouvelle aire
à Passy**

PASSY



L'ART de la NATURE
PAYS du MONT-BLANC

www.ville-passy-mont-blanc.fr

Septembre / Octobre / Novembre 2019

n°21

U

les nouveaux commerçants
SUPER U PASSY
Pays du Mont-Blanc

courses U .com

LE SERVICE DE COURSES EN LIGNE

LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.

Vos **OPTICIENS MUTUALISTES**
à **SALLANCHES** !

95 rue du Mont-Joly
Tél. 04 50 58 00 15

Opticiens D.E. certifiés

Votre centre
AUDITION MUTUALISTE
de **SALLANCHES** !

95 rue du Mont-Joly
Tél. 04 50 58 44 60

Audioprothésistes D.E. certifiés

AUDITION MUTUALISTE
VOTRE AUDITION. NOTRE PRIORITÉ.

SACP

ASSAINISSEMENT & BALAYAGE
CURAGE - DEBOUCHAGE
POMPAGE FOSSES
CONTROLE VIDEO DE RESEAUX

04.50.93.62.41

www.sacpmontblanc.com

ACROBTP

Des solutions adaptées à vos contraintes
CONFORTEMENT - SÉCURISATION - MONTAGNE - URBAIN

WWW.ACRO-BTP.FR

Electricité Générale

Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet
310 chemin de Cran - 74190 Passy
Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

à Sallanches, quartier Quai Sud

Résidence **Le Mont Joly**

une promotion
AVENEL PROMOTION

Nouvelle Résidence du 2 au 3 Pièces

à Sallanches, rue des 4 Têtes

Résidence **Le Majestic**

une co-promotion
AVENEL & PROMOTION

Nouvelle Résidence 11 appartements

à Sallanches, Avenue de la Gare

Résidence & Villa **Beauséjour**

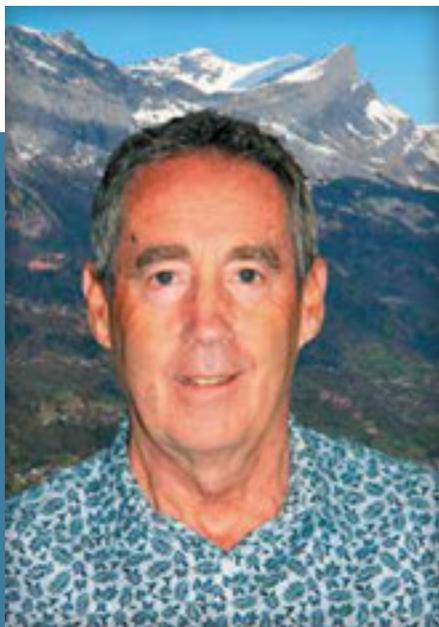
une co-promotion
AVENEL & PROMOTION

Nouvelle Résidence du 2 au 5 Pièces

CENTURY 21.
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21 Patrick Avenel
170, Place Charles Albert
74700 SALLANCHES

04 50 58 01 61



Le Mot du Maire...

“ Agir pour que la rentrée se passe au mieux ”

Le lundi 2 septembre, 1050 enfants ont repris le chemin de l'école primaire à Passy, dans les sept groupes scolaires que compte la commune. C'était l'effervescence dans les rangs, entre rires et larmes, mais chacun a fini par trouver ses marques. Le caractère obligatoire pour les enfants de 3 ans a eu peu d'impact sur nos effectifs. En effet, au niveau national, 97% d'entre eux avaient déjà effectué la démarche de s'inscrire.

Fin l'été caniculaire, place aux souvenirs de vacances et à la reprise du quotidien ! Le crissement de la craie sur le tableau a depuis longtemps été remplacé par le cliquetis des touches d'ordinateurs. Toutes nos écoles sont désormais équipées de Tableaux numériques interactifs (TNI).

Le cadre de travail a également changé. Au fil des années, nos écoles sont devenues plus confortables et davantage sécurisées. Trois d'entre elles ont bénéficié d'un programme d'ampleur de rénovation énergétique, lancé au printemps 2018 et dont les travaux viennent de

s'achever : l'Abbaye, Marlioz et la maternelle du plateau d'Assy. Avec l'établissement de Chedde-Centre, livré en décembre 2016, ce chantier représente un investissement de 4,778 millions d'euros, subventionnés à 43% par différents partenaires. 6522 m² de surface ont été traités (isolation, changement de certaines chaudières, mise en place de panneaux photovoltaïques).

Une ventilation à double flux a été installée. Elle filtre l'air extérieur afin d'assainir l'air intérieur. Nous avons assujéti le maître d'ouvrage, la SPL* OSER, à une garantie de résultats, dans le cadre d'un contrat de performance énergétique pour une durée de 8 ans. Nous comptons ainsi réduire de 43 à 64% la consommation d'énergie. 135 tonnes d'équivalents CO₂/an ne seront plus rejetés.

Des visiophones ont été installés dans ces trois établissements, puis le seront progressivement dans les autres. Le groupe scolaire du plateau d'Assy a été entièrement clôturé et un cheminement aménagé entre la maternelle et l'élémentaire. La sécurité est également l'une de nos priorités.

Cette rentrée, nous avons dû faire face à un afflux d'inscription à l'accueil périscolaire du plateau d'Assy, « Graines de Malice ». Avec l'appui du service municipal « Éducation/

Jeunesse », nous avons été réactifs. Nous avons sollicité un agrément pour pouvoir accueillir 54 enfants au lieu de 40, auprès de la DDCC** et de la PMI***. Pour les encadrer, nous avons augmenté le temps de travail de certains agents.

La rentrée est un moment particulier de l'année, attendu par les uns, redouté par les autres. Nous avons tout mis en œuvre pour que ce moment se déroule au mieux. Et si le stress persiste, une balade au lac Vert s'impose. Tout le monde connaît ce joyau de la nature. Nous l'avons inscrit dans une démarche de labellisation « Espace naturel sensible ». Nous disposerons ainsi des moyens financiers et opérationnels, pour assurer sa valorisation auprès du public tout en préservant ses atouts.

Patrick Kollibay

Maire de Passy

Vice-président de la Communauté de communes
Pays du Mont-Blanc

* Société publique locale

** Direction départementale de la cohésion sociale

*** Protection maternelle et infantile

Patrick Kollibay

Permanence lundi après-midi

entre 14h et 17h, sur rendez-vous

au 04 50 78 41 40 ou mairie@passy.fr

Sommaire

Contrat de territoire des espaces naturels sensibles	4 et 5
Travaux - avenue de la Plaine, rue des Grands Champs, square multigénérationnel	6
Aire de covoiturage	7
Arrêt sur Image	8 et 13
Sortir	10 et 11
Appel au bénévolat ADMR de Passy-Servoz	14
Favoriser la découverte de la langue allemande	15
Inauguration de la maison médicale	16
Qualité de l'air intérieur	17
Libre expression, carnet et brèves	18 et 19

LE PASSERAND. Magazine municipal édité par la commune de Passy.

Directeur de la publication : Patrick Kollibay, maire de Passy.

Rédaction en chef : Stéphanie Piedvin et Christèle Deker.

Création de la maquette : Tractères

Conception graphique : Thomas Sturm.

Rédaction : Patrick Kollibay, Christèle Deker
en collaboration avec les élus et les services municipaux concernés.

Libre expression : les propos tenus dans cette rubrique
n'engagent que leurs auteurs.

Photographies : Uguet (p6), Pierre Huc (Le Dauphiné Libéré),

Altitude Construction (passerelle himalayenne p13),

Salon international du livre de montagne, comité de jumelage
Passy/Pfullingen et Christèle Deker.

Impression sur papier PEFC : Imprimerie Monterrains.

Régie publicitaire : Médiagraphe.

Tirage : 6 100 exemplaires.



Site emblématique de Passy, le lac Vert fait l'objet de plusieurs actions dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles Pays du Mont-Blanc. Une opportunité pour réfléchir sur son devenir et prévoir les aménagements nécessaires à la préservation de sa richesse naturelle... tout en améliorant l'accueil du public.



Lac Vert : concilier attrait touristique et intérêt écologique

Le lac Vert est victime de son succès : c'est un lieu très fréquenté, particulièrement en période estivale. Cette pression anthropique est accentuée par son accessibilité par des moyens motorisés depuis Plaine-Joux.

Il reste cependant un véritable réservoir de la biodiversité, de la faune et de la flore. Depuis 2018, il est intégré au réseau de refuges LPO (Ligue pour la protection des oiseaux). À ce titre, un premier diagnostic a été réalisé, qui révèle la richesse de son milieu. Son caractère de zone humide, la forêt et les éboulis qui l'entourent, font du lac Vert un espace d'intérêt écologique majeur dont la fonctionnalité mérite d'être préservée.

Ces deux aspects – facilité d'accès et richesse naturelle – le caractérisent comme un site pédagogique important. Les opérations de sensibilisation déjà existantes pourraient être renforcées, notamment celles proposées par ASTERS et la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) dans le cadre du Réseau de Valorisation et de Développement des activités environnementales.

Dans la perspective de sa labellisation en tant qu'Espace naturel sensible (ENS) catégorie « Nature remarquable », un plan de gestion sera élaboré. C'est un outil pratique, une « feuille de route », qui optimise l'efficacité des moyens mis en œuvre, humains ou budgétaires. Il est élaboré en concertation avec l'ensemble des partenaires locaux. Il se décline en quatre parties : le diagnostic, les enjeux et orientations de la politique de gestion future, le programme d'actions et l'évaluation.





LE LAC VERT

Le lac Vert s'est formé en 1471 suite à un éboulement. Il est situé à 1266 m d'altitude, au milieu d'une forêt composée principalement d'épicéas, de hêtres et de mélèzes. D'une surface de 8900 m², il est remarquable en raison de sa couleur. La légende raconte que la teinte verte des eaux est due à la larme émeraude qu'aurait versée la Dame de la montagne suite à la mort du chamois blanc, tué par un chasseur. Les scientifiques l'attribuent à la présence d'algues bleues. Il est classé en 1909 par arrêté préfectoral parmi les « sites et monuments naturels de caractère artistique ».

En parallèle, des travaux vont être réalisés dès cet automne :

- Reprise du sentier autour du lac préservant le caractère naturel du site (réalisé en matériaux perméables) tout en limitant les effets d'érosion liés au sur-piétinement et en le rendant accessible aux personnes à mobilité réduite
- Restructuration du parking
- Rénovation des toilettes publiques et traitement des eaux usées dans un souci de préservation de la qualité de la ressource en eau (périmètres de protection des captages)
- Réaménagement du bassin à truites en mare pédagogique
- Pose d'une signalétique valorisant le site
- Végétalisation des talus de la nouvelle piste forestière du Châtelet

Le budget de cette opération est de 295 619 €, dont une subvention du Département de 150 043 €.



LE CTENS

En juillet 2017, la CCPMB s'est engagée dans l'élaboration du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) de son territoire. C'est un outil financier et technique proposé par le Département de Haute-Savoie. Son objectif est de répondre aux nouveaux enjeux tels que le développement de loisirs de pleine nature, l'accroissement du réchauffement climatique, tout en préservant et valorisant la biodiversité et les paysages. Il mobilise les fonds de la taxe d'aménagement. Un important travail de diagnostic et de réflexion a abouti à la définition de 22 fiches-actions. Le Contrat a été officiellement signé le 4 juillet 2019 par l'ensemble des maîtres d'ouvrages (Département, CCPMB, communes, professionnels et associations diverses). Un budget de 8 018 100 € sur 5 ans (2019-2023) est prévu avec une participation du Département qui devrait s'élever à 4 688 165 €. La CCPMB est « chef de file » de ce programme, c'est-à-dire qu'elle coordonne le dispositif et est garante de son suivi ainsi que de sa mise en œuvre.



Différents chantiers sont menés sur le territoire de Passy. Ainsi, le square intergénérationnel est pratiquement achevé ; la mise en conformité des réseaux humides de la rue des Grands Champs se terminera fin novembre et la requalification de l'avenue de la Plaine devrait débuter en octobre.



Les opérations en cours

Le square intergénérationnel, à proximité de la résidence-autonomie Passy-Flore, a été achevé. Il répond aux normes d'accessibilité. Il s'articule autour d'une aire de jeux centrale destinée aux enfants, avec un trampoline et des prises d'escalade. Le sol est en matière amortissant les chutes éventuelles. Le square comprend une zone de détente, avec des bancs pour adultes et enfants, qui sera prochainement végétalisée, avec des massifs arbustifs et vivaces. Le budget de cette opération est de 126 000€, dont une subvention de 50 000€ octroyée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et une autre de 31 250€, accordée par l'État au titre de la Dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR).

Jusqu'au 19 novembre 2019, des travaux de mise en conformité des réseaux humides sont réalisés rue des Grands Champs, entre la rue des Fraisiers et la rue des Clairs au plateau d'Assy. Le linéaire concerné est de 230 m.

À cette occasion, seront réalisés :

- Le renouvellement du réseau de distribution d'eau potable ainsi que celui de collecte des eaux usées
- La création d'un réseau de collecte des eaux pluviales

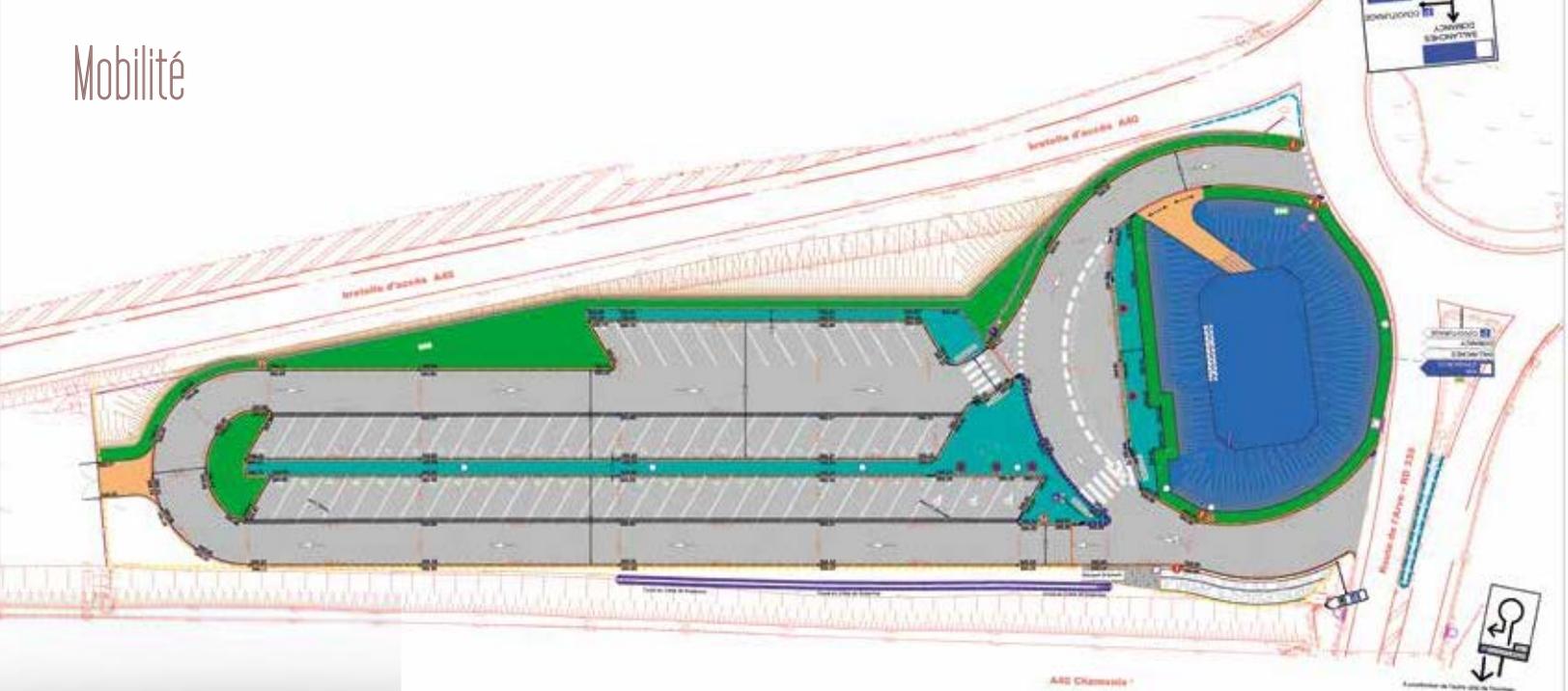
- L'aménagement d'un bassin de rétention des eaux pluviales d'un volume total de 344 m³, avec rejet dans le Nant de Léchaud ou Nant de Marlioz.

Ces travaux permettront de réduire :

- le risque de fuite sur le réseau d'eau potable
- et l'impact des eaux claires dites parasites sur l'actuel réseau de collecte des eaux usées, avec une amélioration de la qualité des rejets dans le milieu naturel (Nant de Léchaud) et diminution des eaux à la station d'épuration

Le budget consacré à cette opération est de 497 250€ dont une subvention de 22 575€ de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Enfin, des travaux de requalification sont prévus cet automne avenue de la Plaine, entre le carrefour de l'Aérodrome et le carrefour de l'Abbaye. Ils consistent à renouveler le réseau d'alimentation en eau potable, à mettre en séparatif les eaux usées/eaux potables et à reprendre la voirie. Sont également prévus la réfection du pont franchissant l'Arve et la création d'une voie verte (itinéraire cyclable). De nombreuses opérations s'effectueront avec la circulation routière fermée sur tout ou partie de l'avenue.



Une nouvelle aire de covoiturage à Passy

La commune de Passy et la société Autoroutes et tunnel Mont Blanc (ATMB) se sont associées afin de favoriser le covoiturage. Un nouveau parking est en construction au niveau de l'accès n°21 de l'Autoroute A40 (peu après le pont de l'Arve). Il devrait être achevé fin novembre 2019.

L'objectif de ce projet est double :

- Réduire la circulation routière dans la vallée en favorisant les trajets effectués en commun
- Agir ainsi pour l'amélioration de la qualité de l'air

Une enveloppe de 400 000€ a été débloquée, prise en charge à part égale par les deux partenaires.

Le parking sera facilement accessible depuis l'avenue Mont-Blanc Leman et le giratoire Nord du diffuseur de Passy. Il sera clôturé afin d'assurer la sécurité des usagers et de se prémunir des comportements dangereux. Des gabarits seront mis en place à l'entrée et à la sortie, limitant l'accès uniquement aux voitures légères.

Sur une surface de 3000 m², soixante-dix places de stationnement sont créés, dont trois réservées aux personnes à mobilité réduite. Le parking comprendra également une zone d'attente de 50 m² et une zone d'arrêt-minute de cinq places de stationnement, destinée à la prise en charge des covoitureurs. Cette dernière sera équipée d'un abri et de bancs.

ATMB a à son actif, le taux de places de covoiturage au kilomètre le plus élevé de France. La commune de Passy, de son côté, a aménagé des itinéraires cyclables et développe une flotte de véhicules électriques.

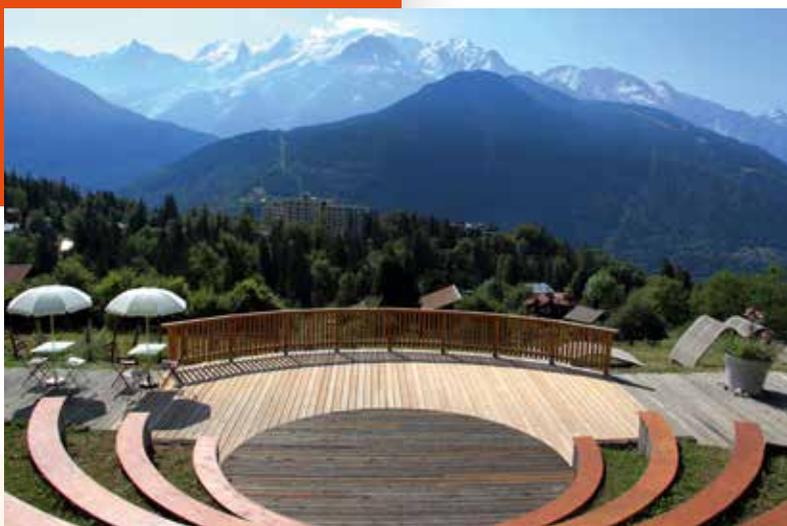


Arrêt sur image



Bus au gaz naturel

La Région Auvergne Rhône-Alpes s'est engagée dans le développement d'un réseau de transport collectif au gaz naturel. Le 26 juin, une station de compression gaz, mise en place par la Société Alpes Transports (SAT), a été inaugurée.



Jardin des cimes

En 2017, la municipalité de Passy a élaboré un plan triennal de travaux, d'un montant de 241 200 €. Il a été élaboré en concertation avec l'association qui gère le jardin et le Département de Haute-Savoie, qui les a subventionnés à hauteur de 50%. La dernière phase de ces aménagements a été inaugurée le 26 juillet.



Journée natation CM2

Près de 200 élèves de CM2 des écoles de Passy dont une classe de Domancy, se sont retrouvés à la piscine pour une matinée sports/natation, suivie d'un pique-nique. Une journée conviviale afin de préparer la rentrée au collège !



Jumbo

Le 16 juin, les jeunes pensionnaires de l'IME (Institut médico-éducatif) du Clos fleuri ont participé à la nouvelle édition du Jumbo Moto, grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles menés par Patrick Deschamps.

Remise coffret livres

Mercredi 26 juin, Cyril Pellevat, sénateur de Haute-Savoie, Patrick Kollibay, Maire de Passy et Valentin Durand-Warembourg, adjoint délégué à l'Éducation/Jeunesse ont remis aux élèves de CM2, futurs collégiens, un coffret comprenant une dizaine de livres.



**LE CENTRE DE VALORISATION
DES DÉCHETS DE PASSY,
PRODUCTEUR D'ÉLECTRICITÉ**

30 000
HABITANTS ALIMENTÉS
EN ÉLECTRICITÉ
à partir des 56 000 tonnes
de déchets traités
chaque année

11 000 T
DE MÂCHEFERS VALORISÉS
EN SOUS-COUCHE ROUTIÈRE
(parkings de QUECHUA,
de BENEDETTI...)

1 200 T
DE FERRAILLES
ET **170 T**
D'ALUMINIUM
recyclées
dans des filières
spécialisées

prêts pour la révolution de la ressource **suez**

GIRARD – BTP

06.31.30.40.40

TERRASSEMENT / VRD

MANUTENTION CAMION GRUE

2609 av Raffort Deruttet - 74190 PASSY



Pompes funèbres

A vos côtés depuis 3 générations

Habilitations 1574126 / 1874226 - www.pligros.com - Orias 07029616

Inhumation - Crémation - Transports toutes distances

Permanence téléphonique 24h/24

..... 74700 SALLANCHES - Tél. 04 50 58 40 31

Bureau et Magasin
118, avenue de Genève

Chambre funéraire
316, rue Antoine Pissard

..... 74190 PASSY - Tél. 04 50 18 50 27

Bureau et Magasin
1, place du 11 novembre

Chambre funéraire
1, place du 11 novembre

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
Energies renouvelables**

**H SARL
HURTIER**

Tél: 04 50 78 22 15 - PASSY

Allianz Assurances

Thierry Sejmowski
agent général

**ASSURANCES - PLACEMENTS
PARTICULIERS - ENTREPRISES**

88, rue du Mont-Blanc - SALLANCHES
Tél. 04 50 58 07 84 - Fax 04 50 93 73 61
H974361@agents.allianz.fr



N° ORIAS : 07 029 699

SAT *Mont Blanc*

www.sat-montblanc.com



Société Alpes Transports
P.A.E du Mont-Blanc - 175, rue G. Toussaint - 74190 Passy
passy@sat-autocars.com
Tél : + 33 (0)4 50 78 05 33

Lignes Régulières

- Réseau Lihsa Pays du Mont Blanc
- Pays du Mont Blanc - Genève & Aéroport
- Ligne Chamonix - Courmayeur - Aoste

Transferts Privés

- Transferts Gares - Aéroports
- Excursion groupe et individuel
- Voyages organisés



ports.eco | 04 50 18 02 02 | pub.com

Sortir...

Le PASSERAND

Octobre / Novembre / Décembre 2019

EN OCTOBRE

VENDREDI 4 OCTOBRE À 20 H 30

Commune de Passy - Saison culturelle

Théâtre

UN GRAND CRI D'AMOUR

par le Nouvel Atelier Théâtre

PARVIS DES FIZ

Billetterie en ligne sur www.passy-mont-blanc.com

Info : 04 50 78 00 03 - info@passy-mont-blanc.com

**DIMANCHE 6 OCTOBRE
DE 10 H À 19 H**

Comité de Jumelage

Passy-Pfullingen

**FÊTE
DES SÉCHIEUX**

PARVIS DES FIZ

Info : 06 89 98 47 63 - cpf74@orange.fr



SAMEDI 12 OCTOBRE DE 9 H À 18 H

Ski Club de Passy-Varan

SALON DE LA PREMIÈRE NEIGE

réservé aux licenciés de la Fédération Française de Ski

PARVIS DES FIZ

Info : 06 08 93 72 21 - bernardcolin74@orange.fr

SAMEDI 12 OCTOBRE, À 14 H

École Municipale de Musique

**CONCERT DE MUSIQUE
DE CHAMBRE**

CINÉMA DU PLATEAU D'ASSY

Info : 04 50 93 61 61 - emmpassy@gmail.com

SAMEDI 12 OCTOBRE, DÈS 15H

Les Coquillettes Vertes

FÊTE DE LA COURGE

PLACE TOBÉ AU PLATEAU D'ASSY

Info : courge@ceneplateau.com

DIMANCHE 20 OCTOBRE, DÈS 8H

Amicale de Joux

FÊTE DU VILLAGE

PLACE DU VILLAGE DE JOUX ET CHEMIN DE L'ÉCOLE

Info : annette.bordon@orange.fr

DIMANCHE 20 OCTOBRE À 9 H 30

Commune de Passy

Dans le cadre du programme

En route vers un pays d'art et d'histoire

Promenade contée

**« DANS LES PAS DES VOYAGEURS
DES XVIII^e ET XIX^e SIÈCLES »**

PLACE DE L'ABBÉ FRANÇOIS-BERGER À CHEDDE

Info : 04 50 78 51 64 - s.revil@mairie-passy.fr



MERCREDI 23 OCTOBRE À 9 H 30 PUIS À 16 H

Collectif d'organisation

Festival Les Petits Asticots

DU VENT DANS MA TÊTE

par la Compagnie Bouffou Théâtre

PARVIS DES FIZ

Info : www.les-petits-asticots.com

04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr

SAMEDI 26 OCTOBRE À 20 H 30

J'Attendsveille

BAL DE LA 25^e HEURE

Concert folk puis bal

PARVIS DES FIZ

Info : 06 27 55 10 72 - francoise.andre1@sfr.fr

DIMANCHE 27 OCTOBRE À 14 H

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Passy-Le Fayet

CONCOURS DE BELOTE

PARVIS DES FIZ

Info : 07 63 40 24 53 - sp.passylefayet@gmail.com

EN NOVEMBRE

VENDREDI 1^{er} NOVEMBRE, DE 8 H À 18 H

Conta'Clean Événements

VIDE-GRENIERS

PARKING DE LA PLAGE DE LA BASE DE LOISIRS DU LAC DE PASSY

Info : 06 86 13 11 63 - contactclean@orange.fr

DIMANCHE 3 NOVEMBRE, À 14 H

Comité des Fêtes de Passy

CONCOURS DE BELOTE

PARVIS DES FIZ

Info : 06 38 03 51 30 - elisabeth.huc@orange.fr

DU LUNDI 4 AU SAMEDI 9 NOVEMBRE

Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de Passy

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 67 11 - fjep.passy@orange.fr

LUNDI 11 NOVEMBRE À 11 H 15

Commune de Passy

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

PLACE DE LA MAIRIE

Suivie d'un vin d'honneur dans la cour de l'école de Passy Chef-Lieu

Info : 04 50 78 41 40 - s.locolas@mairie-passy.fr

JEUDI 14 NOVEMBRE DE 8 H 30 À 17 H 30

Lycée du Mont-Blanc René Dayve

10^{es} RENCONTRES DE L'ENTREPRISE ÉCO-RESPONSABLE

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 78 14 43 - btstcmontblanc@gmail.com

SAMEDI 16 NOVEMBRE À 20 H 30

Musique Municipale « L'Écho de Warens »

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 47 56 95 - musiquedepassy@orange.fr

DIMANCHE 17 NOVEMBRE, À PARTIR DE 15 H

Amicale des Accordéonistes du Mont-Blanc

THÉ DANSANT

PARVIS DES FIZ

Info : 06 67 68 69 52 - aaamb74@gmail.com

SAMEDI 23 DE 9 H À 19 H ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE DE 9 H À 18 H

Ski Club de Passy-Varan

SALON DES VINS

PARVIS DES FIZ

Info : 06 08 93 72 21 - bernardcolin74@orange.fr

SAMEDI 30 NOVEMBRE DE 10 H À 19 H ET DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE DE 10 H À 18 H

Culture Histoire et Patrimoine de Passy

MARCHÉ DE NOËL

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 78 37 36 - pierdupraz@orange.fr

EN DÉCEMBRE

SAMEDI 07 DÉCEMBRE, À 17 H 30

École Municipale de Musique

CONCERT DE NOËL

PARVIS DES FIZ

Info : 04 50 93 61 61 - emmpassy@gmail.com

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE À 12 H

Club de l'Amitié de Passy

REPAS DE NOËL

PARVIS DES FIZ

Info : 06 75 22 17 53 - secretariat.clubdelamitie@gmail.com

MARDI 24 DÉCEMBRE

Office de tourisme

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL

PLAINE-JOUX

Info : www.passy-mont-blanc.com

MARDI 31 DÉCEMBRE

Office de tourisme

FÊTE DE LA ST SYLVESTRE

Pot d'accueil

PLAINE-JOUX

Info : www.passy-mont-blanc.com





PUGNAT
PASSY

575 Avenue des Raches
74190 Passy
Tél. 04 50 58 04 11
www.pugnat-tp-passy.com

CSP SERVICES
Chauffage
Sanitaire
Plomberie
PARTENAIRE
STIEBEL ELTRON

**POMPES à CHALEUR
CHAUFFE EAU
THERMODYNAMIQUE**

*POUR VOS PROJETS D'AVENIR,
NOUS REALISONS UNE ETUDE
ADAPTEE A VOS BESOINS.*

Profitez du crédit d'impôt
et d'une TVA à 5,5%*
pour vos rénovations.

*voir conditions
sur site www.impots.gouv.fr



140 Allée du Clos Blanc - 74190 PASSY
Tél. 04 50 47 02 52 - 06 64 27 67 10
email : csppassy@gmail.com

BENEDETTI GUELPA

VILLA CORBIN
620 AVENUE DU MONT-BLANC
74190 PASSY-FRANCE
PHONE (33) 450.936.370 / FAX (33) 450.936.399
WWW.BENEDETTI.FR

Benedetti-Guelpa recrute : Canalisateur, Conducteur d'Engin, Chauffeur PL

LES GOLFS



LES TRAVAUX PUBLICS



L'ENVIRONNEMENT





Passerelle himalayenne

Ce printemps, les travaux de la future passerelle himalayenne, de 160 mètres de portée, ont débuté. Cet ouvrage s'inscrit dans le tracé de l'ancienne route du lac Vert, fermée en 1984 suite à un important orage. Il devrait être livré fin 2019.



Partir en livre

Jeudi 11 juillet, la commune de Passy et la bibliothèque « Culture et bibliothèque pour tous » ont renouvelé leur participation à « Partir en livre » à Plaine-Joux. Beaucoup d'enfants se sont laissé séduire par le concept.



Salon du livre

Cette année, le 29^e Salon international du livre de montagne avait pour thème « Les Alpes ». Joël Salcoz, Vice-Président de la Région autonome de la vallée d'Aoste était présent, marquant ainsi le renforcement des liens avec le territoire italien.



Des Racines et des ailes

Lundi 1^{er} juillet, une équipe de l'émission de France 3 « Des racines et des ailes » a réalisé un reportage sur le lac Vert. L'émission est consacrée à la recherche des microplastiques atmosphériques dans les lacs d'altitude. Elle sera diffusée prochainement

L'ADMR est le 1^{er} réseau associatif national de service à la personne. L'entité de Passy-Servoz intervient quotidiennement auprès de 150 bénéficiaires. Elle a besoin de renforcer ses effectifs.



Recherche salariés et bénévoles !

L'ADMR a été fondée en 1945. Son objectif est d'apporter une réponse adaptée aux besoins des personnes fragilisées par la vie et de les accompagner dans les actes quotidiens. En apportant un réel soutien, elle contribue au maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, au bien vivre chez soi et à l'équilibre familial (soutien à la parentalité par exemple). Au-delà de la prestation technique, l'humain est au cœur de son action.

Comme les autres entités de la Haute-Savoie, l'ADMR « Passy-Servoz » est gérée par des bénévoles, fortement engagés. C'est eux qui détectent les besoins des populations locales, créent et font fonctionner les services.

Cette force vive comprend trois profils-type :

- Le « bénévole de gestion » qui occupe des postes tels que président, vice-président, trésorier ou secrétaire. Il assure le bon fonctionnement de l'association et peut donc être amené à prendre des décisions stratégiques pour la faire progresser.
- Le « bénévole de lien social » est en contact direct avec les bénéficiaires. Il crée une relation de proximité avec lui et conçoit l'offre de services adaptée à ses besoins.
- Le « bénévole de soutien » est présent lors d'événements conviviaux organisés par l'association ou ses partenaires.

Les bénévoles sont au cœur de l'association, qui la font fonctionner au quotidien alors, n'hésitez plus à rejoindre cette équipe !

L'ADMR « Passy-Servoz » s'appuie également sur 28 auxiliaires de vie. Pour continuer à répondre aux besoins grandissants de la population vieillissante, elle recrute des aides à domicile, en CDI ou CDD, à temps complet ou à temps partiel, mais aussi des personnes non qualifiées. Alors si vous aimez le relationnel, le travail en équipe et partager les valeurs de respect de la personne et d'universalité, rejoignez-les !

Contact :

accueil.passyservoz@fede74.admr.org
04 50 78 31 67



LES AIDES

L'APA (Allocation personnalisée d'autonomie) à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile malgré la perte d'autonomie. Elle est versée par le Département, tout comme l'aide sociale aux personnes qui ne bénéficient pas de l'APA : l'aide-ménagère à domicile. Elle est attribuée sous condition de ressources. Enfin, il est possible de bénéficier d'un crédit d'impôt.

La PCH (Prestation de compensation du handicap) est une allocation destinée aux personnes qui ont besoin d'une aide, dans la réalisation des actes de la vie quotidienne du fait d'un handicap. Elle peut prendre en charge en totalité ou en partie les dépenses liées au handicap.

Info : www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr/beneficier-daides/les-aides-domicile

Le comité de jumelage Passy/Pfullingen s'implique aussi afin de promouvoir la langue de Goëthe. Il anime des ateliers de découverte de la langue allemande et mise sur un langage universel : la musique. Une volonté de perpétuer des liens d'amitié... et de rappeler que cet enseignement peut être utile dans la perspective d'une carrière à l'étranger.



FÊTE DES SÉCHIEUX

En 2016, le Comité de Jumelage a repris l'organisation de la Fête des Séchieux, suite à la décision du comité paroissial de ne pas poursuivre. « *Le jumelage fait partie intégrante de la culture de Passy. Nous ne pouvons pas laisser s'envoler 45 ans de patrimoine. Nous mettons toute notre énergie dans la poursuite de l'œuvre de nos aînés* », explique Catherine Parcevaux-Fivel. Afin de conserver le sens initial de cette fête, le Comité de Jumelage rétrocède une partie de ses bénéfices aux églises et chapelles de Passy. La prochaine édition aura lieu dimanche 6 octobre.



Favoriser la découverte de la langue allemande

Depuis 2014, le comité de jumelage, sous l'impulsion de sa présidente Catherine Parcevaux-Fivel, multiplie les initiatives pour faire connaître l'Allemand, auprès des élèves des classes élémentaires scolarisés à Passy. Elle s'appuie sur des bénévoles: Bernd, Catherine, Florence, Maurice, Maylis, Paulette et Véronique. Au fil des ans, différentes formules ont été testées, permettant de sensibiliser plusieurs centaines d'enfants. Jusqu'à récemment, des séances de découverte étaient proposées aux enseignants du primaire.

En 2019/2020, le Comité de jumelage a mis au point un nouveau concept, qui remplace les séances hebdomadaires : un stage d'une journée, le samedi. Différents ateliers sont proposés (chanson, jeu de société, dessin, cuisine etc...), avec un déjeuner pris en commun. La découverte de la langue s'effectue par l'intermédiaire de jeux et de chansons :

- Les dés pour apprendre à compter
- Le coloriage pour le nom d'animaux ou de fleurs
- Des petits personnages pour symboliser les membres d'une famille
- Des chansons (...)

Le comité participe également financièrement aux échanges scolaires collège/lycée afin de les pérenniser. Ainsi, en septembre 2018, 30 jeunes Allemands se sont rendus à Passy. Fin mars 2019, autant de Français ont rejoint leurs correspondants à Pfullingen.

La musique reste un moyen universel de communiquer. Ainsi, le week-end du 1^{er} au 3 mars 2019, plus de 30 musiciens de l'orchestre de 2nd cycle de l'Ecole Municipale de Musique (EMM) se sont rendus à Pfullingen. Sous la Direction de Loïc Vincent, les musiciens se sont produits à la maison de retraite et ont donné un concert dans une salle comble. Cet ensemble fût renforcé par quelques musiciens de l'école de musique de Pfullingen. De ce week-end est né un projet conjoint des directeurs des écoles de musique : « créer un orchestre éphémère » composé de deux groupes de chaque ville et se produire à Passy et à Pfullingen. Les deux Comités avaient œuvré conjointement pour permettre cet échange. Celui de Passy par exemple, tient régulièrement une buvette lors des concerts et des auditions de l'EMM, afin de récolter des fonds.

En 2020, le 35^e anniversaire du jumelage sera célébré à Pfullingen. Tous les Passerands, y compris les associations sportives ou culturelles qui souhaitent participer, sont invités à se faire connaître.

Contact :

www.jumelage-passy-pfullingen
f @jumelagepassypfullingen
comitejumelagepassy@gmail.com

Lundi 22 juillet, la maison médicale du plateau d'Assy a été officiellement inaugurée. Cet établissement pluridisciplinaire, ouvert depuis avril dernier, conforte une offre de soins de proximité, suite au départ à la retraite du Dr Bichet. Une réussite qui contribue à la nouvelle dynamique du site.

De gauche à droite Cyril Pellevat et Loïc Hervé, Sénateurs - Martial Saddier, Député de la 3^e circonscription et conseiller régional - Xavier Roseren, député de la 6^e circonscription - Pierre Lambert, Préfet de la Haute-Savoie - Bruno Charlot, Sous-Préfet de Bonneville - Patrick Kollibay, Maire de Passy - Éric Fournier, Vice-Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes - Jean-Marc Peillex, Vice-Président du Département de la Haute-Savoie - Aurore Termoz, Conseillère départementale et M. Serge Revenaz, Maire de Domancy.



Une inauguration officielle très suivie

Le Dr Bichet est à l'initiative de ce projet. L'organisation des soins ayant beaucoup évolué, la création d'une maison médicale s'est imposée comme la meilleure solution afin de susciter des vocations. Elle permet en effet, de mutualiser les moyens techniques et de répondre aux normes réglementaires notamment en matière d'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Elle favorise également le travail collaboratif.

La commune de Passy a soutenu cette idée, en transformant et en rénovant le bâtiment situé place Théophile Vallet. En plus des bureaux et des lieux communs, un appartement a été aménagé au sous-sol afin

de loger de jeunes internes en formation.

Le budget communal consacré à cette opération est de 660 000 € dont une subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes de 120 000 € et environ 46 000 € liés à la valorisation des Certificats d'économie d'énergie (CEE) dans le cadre du programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP CV). Les loyers, tout en étant attractifs, permettront d'amortir cet investissement sur une vingtaine d'années.

La maison médicale accueille deux médecins généralistes, deux infirmières, deux kinésithérapeutes et une ostéopathe.



La qualité de l'air intérieur préoccupe autant que celle de l'air extérieur. Des analyses sont menées afin de déterminer les taux de polluants dans les structures recevant des enfants. Elles permettront de déterminer les mesures à prendre. Des dispositifs limitant leur concentration ont déjà été mis en place.



Une surveillance axée sur les plus fragiles

La Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) a élaboré un Plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce programme d'actions sur six ans, comportant une vision stratégique à l'horizon 2030, intervient sur plusieurs thématiques: qualité de l'air, transition énergétique, adaptation face au changement climatique...

Dans ce cadre, elle a lancé un appel d'offres sous forme de « groupement de commandes » afin de mesurer l'air intérieur des établissements recevant du public.

À Passy, ceux concernés sont :

- les écoles primaires
- les crèches
- les accueils de loisirs municipaux
- le FJEP

Ainsi, une société spécialiste dans son domaine a été mandatée afin de procéder à :

- Une évaluation des moyens d'aération
- Et une campagne de mesure des polluants (formaldéhyde, Benzène, dioxyde de carbone). Deux séries de prélèvements distantes de 5 à 7 mois en période de chauffe et hors chauffe seront réalisées.

D'autre part, dans le cadre de la rénovation énergétique des écoles de Marlioz, de l'Abbaye et de la maternelle du plateau d'Assy, une ventilation double flux a été installée qui filtre l'air extérieur afin d'assainir l'air intérieur. La commune de Passy a également financé un « projet de recherche et de développement » de Léa Querez, étudiante à Polytech (Université Savoie Mont-Blanc), afin d'évaluer les performances de l'école de Marlioz, avant et après les travaux précités. Différents paramètres ont été définis : le confort (température, humidité), le confinement (dioxyde de carbone) et les particules en suspension (PM10). Un capteur a été installé dans deux classes. Les résultats comparés seront disponibles début 2020.

Enfin des actions pour améliorer la qualité de l'air intérieur sont déjà menées : pour mémoire, le service municipal « Petite Enfance » s'inscrit dans une démarche de labellisation « Écolo crèches » : utilisation de produits ménagers et de couches bios, mobilier et jouets sélectionnés pour leur innocuité, tri des déchets et mise en place de composteurs. Le service « Education-Jeunesse » s'est engagé dans une démarche similaire, que ce soit pour l'entretien des locaux scolaires et des accueils de loisirs avec l'utilisation de produits naturels tels que le vinaigre blanc et le savon noir, ou pour l'acquisition de mobilier. Le tri des déchets et le compostage sont également en place dans tous les restaurants scolaires.





Libre expression

La loi prévoit que, dans les communes de plus de 3500 habitants, lorsque la commune diffuse (...) un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité.

Passy 1 Avenir

LA MAJORITÉ BRILLE PAR SON INCOHÉRENCE

Quand la volonté de paraître mène à l'incohérence. La majorité Kollibay s'efforce maintenant plus que jamais, de masquer ses divisions internes et les piètres résultats de son bilan.

En se précipitant pour lancer la passerelle avant la fin du mandat, le maire se soumet aux ambitions d'André Payraud qui cherchait à vendre cette idée depuis plus de dix ans (gage d'une meilleure place sur sa prochaine liste ?). Cette infrastructure fait la quasi-unanimité contre elle dans la population et n'a jamais été soumise à l'office de tourisme. La réfection de l'ancienne passerelle en amont était techniquement possible et financièrement plus raisonnable que ce pont souple qui dépassera bien 1 000 000 €. La majorité n'a même pas anticipé l'entretien annuel (déneigement, sécurité) que nous évaluons à plus de 20 000 €. Les Passerands n'acceptent pas qu'une telle somme soit jetée dans le vide, sans aucune recette en contrepartie.

En autorisant l'agrandissement de Super U, Patrick Kollibay et son Adjoint à l'Urbanisme Paul Dugerdil, prouvent qu'ils fonctionnent selon la vieille logique du « toujours plus ». Or, leur décision est en totale contradiction avec le futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), où chaque emplacement a été identifié pour maintenir la vocation des rares commerces indépendants qui subsistent à Passy. En laissant Super U augmenter sa surface de 72 %, la majorité n'a pas compris qu'elle fragilisait encore plus le tissu commercial de la commune. L'enseigne veut s'étendre côté parking, impliquant la création d'un étage... en aérien. Les conséquences visuelles et sonores pour le voisinage seront évidentes, alors que l'afflux de circulation engendrera plus de pollution. A l'occasion de ce projet, nous avons demandé ce que devenait le terrain dit de « l'Étoile », vendu par la commune en 2018 à Avenel Immobilier. Pourquoi une partie du tènement est-elle concernée par le permis de construire déposé par Super U ? Le terrain aurait-il été revendu par le promoteur ?

L'apparence, les habitants des Nids aimeraient justement que la majorité Kollibay s'en préoccupe davantage. Après avoir attendu des mois le goudronnage de leurs rues et déploré la coupe des arbres qui les séparaient de la déchetterie, ils ont une nouvelle fois subi un dysfonctionnement de l'incinérateur. Le 22 juin à 4 h du matin, une très forte détonation réveilla le quartier et une partie de la commune. Le moment pour nous de dire que nous proposerons lors des élections municipales, la transformation de l'incinérateur en un projet énergétique ambitieux.

Enfin, à l'instar des nombreuses associations contribuant à la vie de notre commune, nous voulions saluer une renaissance. Celle de Phénix OTG au Plateau d'Assy qui a organisé et financé le Bal Champêtre du 13 juillet. Une belle initiative républicaine et un véritable succès populaire.

Raphaël CASTÉRA pour www.passy1avenir.fr – Alain ROGER, Christèle RÉBET, Belgin CETIN.

Centre Droit Indépendant

Notre liste se voulait au service de l'intérêt général et de la commune, à l'écoute des Passerandes et Passerands. Certains dossiers que nous jugions inopportuns se sont vus validés bien que n'emportant pas nos votes (passerelle Nant-Bordon trop coûteuse, ancien bâtiment sanatorium La Ravoire détruit pour donner naissance à plus de 130 appartements alors que nous souhaitions une Maison de Retraite, avec révision du plan de circulation), pour ne citer que ces deux exemples). Mais à quoi bon s'exprimer puisque de toutes façons nous ne faisons pas le poids dans les décisions finales ? Nous constatons qu'au cours des différents Conseils Municipaux successifs, peu d'élus de la majorité s'expriment en séance publique. Pourquoi tant de silences ? Est-ce l'exemple à suivre ? Notre mea culpa se situe principalement dans les aléas des modifications successives imprévues de la composition de notre liste, et bien que cela n'excuse rien, nous réaffirmons qu'il est primordial de défendre les biens et les acquis de la commune. Pour exemple la partie située sur Flaine et quasiment « bradée » par des loyers sous-évalués, alors que Flaine ne cesse de croître et assoir sa notoriété, développant des projets ambitieux tel celui du Funiflaine. Le secteur de Chedde ne se voit toujours pas doté de zones d'attractivité forte. Ce secteur ne mériterait-il pas aussi sa maison de santé pluridisciplinaire ? Ainsi que son musée de l'histoire industrielle ? Au Plateau d'Assy la délocalisation des hôpitaux arrivant bientôt à son terme, pourquoi ne pas étudier les possibilités de reconversion dans l'air du temps, comme le bien-être ou les résidences de formation, deux options fort prisées actuellement. Un plan circulation et des aménagements s'avèrent nécessaires entre Praz-Côutant et le Chef Lieu. Au niveau du jardin des Cimes, les soirs d'événements, un manque évident de places de parking conduit les automobilistes à laisser leurs véhicules stationnés sur le bord de la chaussée, ce qui devient très dangereux. D'autres aménagements sont envisageables dans d'autres secteurs de la commune pour améliorer la vie des Passerands, mais aussi des réalisations simples, comme celle fortement réclamée depuis longtemps, une Ressourcerie ! Ce qui allégerait le poste « déchets » tout en favorisant les plus modestes !

Groupe Centre Droit Indépendant : Josiane Bouchard, Christine Perrier, Pierre Gueguen

Du Bon Sens pour Passy

L'Association Citoyenne de Passy représentée par les conseillers municipaux du groupe Du bon sens pour Passy est impliquée dans la défense de l'environnement montagnard. Nous avons été parmi les premiers lanceurs d'alerte.

Une des causes de la pollution aux particules fines a été identifiée : le chauffage au bois. Le PPA a permis le renouvellement des systèmes individuels de chauffage. En moyenne, les volumes de particules seraient en baisse. Prudence : de nombreux habitants ont trouvé des solutions pour ne plus utiliser le bois pour se chauffer. Le 13 juillet, le journal local publiait un article alarmant : « La pollution à l'ozone gagne du terrain pendant l'été ».

Pas de chauffage au bois dans cette période caniculaire ! L'origine des multiples pollutions de la vallée est donc plus complexe. L'ozone naît d'une réaction chimique entre les oxydes d'azote (provenant des véhicules) et les composés organiques volatiles (d'origine industrielle).

La mise en place d'un vrai service de transport collectif géré par la communauté de communes est urgente.

Au conseil du 25 juillet, nous avons rappelé que 160 000 m³ de méthane sont produits par les boues de la station d'épuration : 100 000 m³ sont brûlés par une torchère. Nous proposons que ce méthane qui participe au réchauffement climatique soit récupéré et vendu comme le suggère l'exploitant ; dans le contexte actuel, ce serait une mesure de bon sens.

Au chalet du Lac Vert, nous proposons que les travaux d'assainissement soient prolongés par la rénovation énergétique de cette structure communale. Cette mesure serait cohérente avec le plan de rénovation des bâtiments communaux. Nous n'avons pas été entendus ...

La dimension environnementale pour toute initiative communale doit être davantage prise en compte.

Michel Duby, Annette Bordon.

Passy Vraiment à Gauche

VIVRE MIEUX À PASSY, SI...

Une réelle opposition de gauche au Conseil municipal ne peut se contenter de remarques de formes, sans remettre en cause les conceptions directement libérales qui ont été le fil conducteur des trois derniers mandats municipaux et sans combattre les politiques menées par les gouvernements PS, Républicains ou Macroniste, (asphyxie financière des communes, accroissement des inégalités, casse du secteur public...) qui ont des conséquences directes pour Passy. C'est ce que nous faisons au Conseil municipal. Sans une rupture de fond, Passy continuera sa stagnation. Porteurs des valeurs de la vraie gauche, nous défendons un projet radicalement différent pour Passy, basé sur deux principes fondamentaux :

1°) Faire passer le bien commun avant les intérêts particuliers.

2°) Faire vivre une vraie solidarité pour et entre les habitants.

Il n'y aura pas de progrès de la qualité de vie dans notre commune sans des orientations et réalisations fortes comme :

Maintien et retour des services publics (postes...). - Création d'une maison des associations, augmentation des subventions aux associations. - Construction d'une maison de retraite. - Respect du personnel communal. - Un tourisme raisonnable, abordable, maîtrisé par la collectivité, familial, sauvegardant le patrimoine naturel. - Une politique écologique n'hésitant pas à s'affronter aux intérêts privés. - Un urbanisme cohérent, embellissant la ville. - Une politique économique s'appuyant sur l'équilibre entre industrie, artisanat, tourisme, agriculture, services.

Passy a un avenir si Passy choisit une autre voie !

Laurent NARDI, Sylvie BRIANCEAU, conseillers municipaux.

HORAIRES GENDARMERIE

La brigade de gendarmerie de Passy est désormais ouverte tous les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 18h. Les mardis, jeudis et samedis, c'est la brigade de Sallanches qui prend le relais aux mêmes horaires, ainsi que les dimanches et les jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

FONDS GENEVOIS

Vous habitez Passy et travaillez en Suisse, sur le Canton de Genève ? Pensez à vous déclarer auprès du service Population, à la mairie. En effet, la collectivité bénéficie d'une dotation au titre du Fonds Genevois. Cette démarche est sans impact pour le salarié se déclarant.

AGENTS RECENSEURS

Le prochain recensement annuel de la population aura lieu du 16 janvier au 22 février 2020. La commune de Passy recrute deux agents recenseurs pour cette période. Pour tout renseignement, prendre contact avec le service Population au 04 50 78 42 66.



Les carnets de Passy

Protection de la vie privée : seules les personnes ayant donné leur autorisation figurent dans cette rubrique.

NAISSANCES

Rappel sur décembre 2018

06 Nathan LARIDON

en Avril

04 Mia SANDRI

13 Maël BOUCHET

14 Samuel DUGUET

18 Maëlle LECOEUR

en Juin

07 Lana BERTHET

14 Manon DE MARCOS CORSÈLE

15 Antoine FAYET

MARIAGES

en Avril

12 Sabrina JELASSI et Mathieu BURNIER

en Mai

11 Gwendoline ROUZIÈRE et Romain STIHLÉ

18 Soazic GUIGNIER et Julien PERRET
Angélique EXCOFFIER et David DÉPARDÉ

31 Linda CHAUMULOT et Denis BERTHILLER

en Juin

01 Sophie RIBEIRO et Antoine FERREIRA

08 Angie BIGLER et Thomas GONTIER

15 Catherine BERNARD et Johann THIERRIAZ

29 Aurélie EXCOFFON et Cédric CHAPUIS
Virginie PERINET et Yves CHESNEY
Camille VALVERDE
et Jean-Baptiste POLICARPO

DÉCÈS

en Avril

07 Francesco RIZZETTO

08 Robert CROCHET

13 Georges LACHENAL

18 Roger RAFFORT-DÉRUTTET

21 Evelyne AMAFROID-BROISAT
(épouse DUAY)

22 Jeanne PELLIER (veuve IMBERT)

25 Yolande GRUZ (veuve GAVARD)

26 Marie PERNOT

en Février

01 André BAUD

05 Georges MONNARD

10 Jacques DELAMETTE

17 Suzanne DUCREY (veuve PASIAN)

18 Paul TABARY

21 Maurice SOUDAN

23 Julia MABBOUX (veuve PERINET)

27 Roger VIDAL

en Juin

07 Georges CHAPON

08 Maurice MILLIET

21 Martial DEVILLAZ

23 Laurent CAVAGNOUD

25 Claude MORARAU

G **TOP GARAGE** **GARAGE MOSCA**

Mécanique • Carrosserie • Peinture
Réparations toutes marques • Ventas

Avenue de l'Aérodrome
CHEDDE - 74190 PASSY ☎ 04 50 78 06 75
sarl_mosca@alicepro.fr

Electricité Générale
Chauffage électrique - Rénovation et installation
Bâtiment & Industrie

SARL Guy Jiguet
310 chemin de Cran - 74190 Passy
Tél. 04 50 93 84 14 - Email : guy.jiguet@orange.fr

COLAS
RHÔNE-ALPES
AUVERGNE



**Colas & vous,
une proximité
de tous les instants**

Agence de la Vallée de l'Arve
130 avenue de la Roche Parnale
ZI les fourmis
74130 BONNEVILLE
Tél. 04 50 25 22 90

Centre de Passy
280 rue des Prés Caton
74190 PASSY
Tél. 04 50 78 35 48

Contact e-mail : centre.passy@colas-ra.com

Allianz  **Assurances**

Thierry Sejmowski
agent général

**ASSURANCES - PLACEMENTS
PARTICULIERS - ENTREPRISES**

88, rue du Mont-Blanc - SALLANCHES
Tél. 04 50 58 07 84 - Fax 04 50 93 73 61
H974361@agents.allianz.fr 

N° ORIAS : 07 029 659

**CARRELAGES
DU MONT BLANC** 

La plus belle
signature
de votre maison

230 ROUTE DE PASSY | SALLANCHES
TÉL. 04 50 58 27 95
CARRELAGESDUMONTBLANC.COM

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

MORET

Matériaux de construction • Béton prêt à l'emploi • Fioul • Granulés bois
Flexible hydraulique • Transport

76 rue des Prés moulin - 74190 PASSY - Tél. 04 50 78 03 22 - mail : moret@bigmatmoret.fr



**Mont-Blanc
IMMOBILIER**

Passy ☎+33 (0)4 50 21 86 86
947 avenue de l'Aérodrome - 74190 Passy
passy@mb-immo.com

Saint-Gervais ☎+33 (0)4 50 93 51 77
info@mb-immo.com

Megève ☎+33(0)4 50 90 73 43
megeve@mb-immo.com

Les Contamines-Montjoie ☎+33 (0)4 50 47 04 15
contamines@mb-immo.com

Sallanches ☎+33 (0)4 50 58 68 29
sallanches@mb-immo.com

Les Houches ☎+33 (0)4 50 54 45 08
leshouches@mb-immo.com

Combloux ☎+33 (0)4 50 93 30 17
combloux@mb-immo.com

Le Fayet ☎+33 (0)4 50 47 70 05
lefayet@mb-immo.com

- Achat
- Vente
- Estimation
- Location
- Syndic de copropriété

www.mont-blanc-immobilier.fr